

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 30 mars 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28, 29 mars 2017

2017 R 3 G Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein de la commission départementale de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, en date du 14 mars 2017 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein de la commission départementale de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires.

Représentants :

- Madame Mercedes ZUNIGA
- Madame Karen TAIEB
- Monsieur Hervé BEGUE
- Madame Dominique STOPPA-LYONNET

Sous-comité des transports sanitaires

- Madame Mercedes ZUNIGA
- Monsieur Hervé BEGUE

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO